RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

MIEUX ACCOMPAGNER LES PATIENTS AVEC UNE MALADIE CHRONIQUE !

L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

ENSEMBLE POUR UN QUOTIDIEN + SEREIN !

Éducation Thérapeutique du Patient

MIEUX ACCOMPAGNER LES PATIENTS VIVANT AVEC UNE OU PLUSIEURS MALADIES CHRONIQUES : L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) ?

L'Éducation Thérapeutique du Patient est une approche éducative structurée qui complète les traitements médicaux en renforçant l'autonomie et en améliorant la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques. Elle représente un levier stratégique pour les professionnels de santé, en leur permettant d'adopter une approche globale, préventive et participative dans la gestion des maladies chroniques.

L'ETP est reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et inscrite dans la législation française depuis 2009, faisant d'elle un droit pour les patients. Pour les professionnels de santé, elle est un outil précieux dans l'accompagnement des patients, afin de leur offrir un parcours de soin personnalisé et optimisé.

POURQUOI INTÉGRER L'ETP DANS VOTRE PRATIQUE ?

L'Éducation Thérapeutique du Patient ne se substitue pas aux traitements médicaux, mais elle les complète efficacement. Elle aide les patients à :

- **COMPRENDRE LEUR MALADIE :** en leur expliquant sa physiopathologie, les traitements, les complications possibles, et les choix à faire.
- **GÉRER LEUR QUOTIDIEN :** en leur apprenant à suivre leur traitement, gérer leurs symptômes, adapter leur alimentation et pratiquer une activité physique.
- **ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES D'ADAPTATION :** comme la gestion du stress, la prise de décision, et la communication avec les professionnels de santé.

L'ETP est donc essentielle pour **renforcer l'autonomie du patient** et **l'aider à devenir acteur de sa santé.**

Comment mettre en place un programme d'ETP

et intégrer des actions éducatives dans l'accompagnement quotidien des patients ?

Les programmes d'ETP déclarés à l'ARS suivent une démarche structurée. Cependant, au-delà des programmes formels, les professionnels de santé peuvent intégrer l'Éducation Thérapeutique du Patient dans leur pratique quotidienne lors de l'accompagnement des patients. Ces actions peuvent être réalisées **en complément des soins médicaux habituels**, à chaque étape du parcours de santé du patient.

Voici les principales étapes pour mettre en place un programme d'ETP, ainsi que les actions possibles dans le cadre d'un suivi personnalisé :

1. **Diagnostic éducatif partagé :** un temps d'échange pour cerner les besoins, les attentes et les représentations du patient par rapport à sa maladie.
2. **Élaboration d'un plan personnalisé d'éducation :** définition des objectifs éducatifs clairs et atteignables avec le patient.
3. **Ateliers pratiques collectifs ou individuels :** animés par des professionnels formés, ces ateliers abordent des sujets comme l'alimentation, l'activité physique, la gestion des émotions, etc.
4. **Bilan éducatif de suivi :** un retour sur le parcours du patient, une évaluation des compétences acquises et les perspectives à venir.

Les actions d'ETP peuvent ainsi être menées de manière continue et intégrée dans les soins au quotidien, et ce, même en dehors d'un programme structuré.

Ces actions permettent de renforcer l'autonomie du patient à chaque étape de son parcours de soins.

LES BÉNÉFICES DE L'ETP
POUR LE PATIENT ET LE PROFESSIONNEL

Les effets positifs de l'ETP sont largement documentés :

→ **Renforcement de l'alliance thérapeutique** et du pouvoir d'agir du patient, favorisant une meilleure relation de confiance.

→ **Amélioration de l'observance thérapeutique :** les patients suivent mieux leurs traitements.

→ **Réduction des hospitalisations évitables :** meilleure gestion des symptômes et des complications.

→ **Diminution des complications à long terme** et amélioration de la qualité de vie des patients.

L'ETP favorise également la coordination pluriprofessionnelle et l'intégration des soins dans le parcours de santé du patient, rendant la prise en charge plus fluide et cohérente.

QUI PEUT PROPOSER L'ETP ?

Tous les professionnels de santé, qu'ils soient libéraux ou salariés, peuvent intégrer l'ETP dans leur pratique après une formation spécifique. Les programmes sont, par exemple, portés par des équipes composées de médecins, infirmiers, pharmaciens, psychologues, diététiciens, kinésithérapeutes, assistants sociaux, professeurs d'activités physiques adaptées, etc.

La participation de patients experts ou de représentants associatifs est également encouragée.

À QUI S'ADRESSE L'ETP ?

L'ETP s'adresse à toutes les personnes vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques, quels que soient leur âge, le stade de leur maladie ou leur niveau de compréhension. Elle concerne une large gamme de pathologies telles que :

- Diabète, obésité
- Maladies cardio-vasculaires et respiratoires
- Maladies neurologiques (Parkinson, sclérose en plaques…)
- Pathologies rénales, digestives, dermatologiques
- Troubles psychiques ou psychiatriques

L'ETP peut également concerner l'entourage du patient, notamment dans le cadre de pathologies nécessitant un accompagnement au quotidien.

L'ETP EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté autorise et accompagne de nombreux programmes d'ETP répartis sur l'ensemble du territoire régional.

Santé.fr

Une cartographie régionale sur sante.fr est disponible pour repérer les programmes proches de chez vous.

Création : JPM-Partner • www.jpm-partner.com • 06/2025